



Dossier du BHI No. S3/8151/CHRIS

LETTRE CIRCULAIRE 26/2007
1 mars 2007

DOCUMENT D'INFORMATION SUR LA S-100

- Références:
- a) Lettre circulaire du BHI 83/2004, en date du 7 décembre 2004.
 - b) Lettre circulaire du BHI 93/2005, en date du 23 septembre 2005.
 - c) Lettre circulaire du BHI 69/2006, en date du 19 octobre 2006.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 La lettre circulaire mentionnée en référence a) rendait compte de la publication et de la mise à disposition sur le site web de l'OHI d'un document d'information relatif à l'ancienne Edition 4.0 de la S-57. La lettre circulaire en référence b) annonçait que le numéro de publication de la nouvelle norme géospatiale de l'OHI pour les données hydrographiques serait dorénavant S-100.

2 Le Comité CHRIS, à sa 18e réunion, a convenu que le Document d'information de l'OHI publié précédemment et intitulé "*The Next Edition of IHO S-57 4.0*" serait mis à jour afin d'être conforme à la S-100 et d'expliquer de manière plus approfondie la norme et ses implications. Le document d'information serait publié à nouveau sur le site web de l'OHI. Ceci a été annoncé par lettre circulaire en référence c).

3 Un document d'information sur la S-100 a en conséquence été maintenant publié et mis à disposition sur le site web de l'OHI (www.iho.int > Committees > TSMAD). Des versions française et espagnole seront également préparées. Les principaux points suivants sont rappelés :

3.1 Le premier but de la S-100 est d'être compatible avec une très grande variété de sources, de produits et de clients de données numériques relatives à l'hydrographie. Celles-ci incluent les données matricielles et rastrées, les données tridimensionnelles et variant dans le temps (x, y, z, et temps), ainsi que les nouvelles applications qui dépassent le domaine de l'hydrographie traditionnelle (par exemple, la bathymétrie à haute densité, la classification du fond marin, les SIG maritimes). Elle permettra également l'utilisation de services sur le web pour l'acquisition, le traitement, l'analyse, l'accès et la présentation des données. La S-100 n'est pas une version incrémentielle de l'Edition 3.1 mais elle représentera une nouvelle norme incluant à la fois un contenu supplémentaire et un nouveau format d'échange de données.

3.2 Du fait de la place prépondérante des normes de l'ISO (Organisation internationale de normalisation) au niveau international, la S-100 de l'OHI sera établie à partir d'une suite de normes de l'ISO. Cependant, cet alignement sur la série ISO 19100 des normes géographiques requerra pour la S-100 une structure différente comparée à la S-57. Plus spécifiquement, elle impliquera un nouveau cadre ainsi que des termes nouveaux/révisés pour décrire les composantes de la S-100.

3.3 Actuellement, notre intention est de publier la S-100 fin 2007. L'Édition 3.1 de la S-57 de l'OHI restera encore valable de nombreuses années, même après que la S-100 ait été publiée. En tant que tels, les Services hydrographiques continueront à produire les données ENC contenues dans la S-57 dans le but de satisfaire aux prescriptions en matière de normes de compétence pour les ECDIS de l'OMI et de maintenir une couverture mondiale en ENC. Toute future spécification de produit pour ENC prendra plusieurs années à développer après la publication de la norme de base S-100 et impliquera la participation active de toutes les parties prenantes de l'OHI.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération distinguée.

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. Barbor', written in a cursive style.

Rear Admiral Kenneth BARBOR
Director